

Ville de Saint Laurent Blangy

Cérémonie des vœux à la population

Vendredi 08 janvier 2016

Discours de Monsieur Nicolas DESFACHELLE

Maire

Mesdames et Messieurs,

Le conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous accueillir ce soir pour la cérémonie des vœux immercurienne placée sous le signe de la convivialité.

Je salue l'ensemble des personnalités qui ont tenu à être présentes parmi nous ce soir.

Nous étions réunis il y a un an dans des circonstances tout à fait différentes suite aux événements dramatiques qui ont marqué le début de l'année 2015. Comment trouver les mots face à l'horreur.

Nous avons une pensée ce soir pour toutes les familles des victimes de ces actes immondes.

Nous avons également une pensée pour celles et ceux qui aujourd'hui ne sont pas des nôtres.

Mesdames et Messieurs,

Nous vous souhaitons à tous et à toutes nos vœux les plus chers pour cette année 2016, une année nous l'espérons de fraternité et de solidarité, des mots qui ont du sens et qu'il nous appartient de rendre réels!

J'ai souhaité que l'ensemble du conseil municipal soit présent à mes côtés ce soir, car il me semble important de rappeler si besoin en est que la gestion municipale d'une commune comme Saint-Laurent-Blangy est avant tout un travail d'équipe.

Le travail d'une équipe qui s'implique au quotidien au service des immercuriens et immercuriennes avec pour seul leitmotiv, le sens de l'intérêt général.

Une équipe dont font partie également les services municipaux chargés de la mise en œuvre des décisions du conseil municipal.

Je salue le travail des agents de la collectivité qui font preuve d'innovation et d'un engagement total pour permettre à chacun de bénéficier d'un service public de qualité.

Les citoyens sont parfois exigeants, vous le savez bien, mais grâce à la qualité de l'écoute et de l'échange, nous trouvons des solutions aux problématiques qui sont posées. L'on s'aperçoit très vite qu'il y a beaucoup plus de choses qui fonctionnent bien, dont on ne parle pas assez souvent, que de choses qui fonctionnent mal.

Bref, quand c'est bien il faut le dire, et quand c'est moins bien, c'est par le dialogue que nous trouverons ensemble, élus, services et citoyens la solution.

Car comme je le dis souvent, personne n'a la vérité y compris le maire et dans un contexte de plus en plus contraint pour les collectivités, il nous appartient collectivement de faire des efforts mais surtout d'être inventifs et parfois audacieux pour maintenir ce qui fait l'identité de notre ville à savoir le cadre de vie et la qualité de vie reconnue bien au-delà du territoire de la communauté urbaine.

Vous le savez, l'éducation, le soutien à la vie associative et le défi énergétique sont les priorités du mandat.

Mais j'ai souhaité également que nous veillions en permanence à inscrire notre action dans la proximité avec les habitants.

Nous avons organisé en 2015 des réunions de quartiers au cours desquelles nous avons rencontré plus de 700 immercuriens.

Ce sont des réunions qui nous permettent certes d'échanger sur les petits problèmes du quotidien mais aussi d'évoquer nombre de sujets importants qui nous concernent tous.

Il me paraît important que chaque citoyen puisse donner son point de vue sur les projets petits ou grands ainsi que sur les réalisations de la municipalité car cela permet de les enrichir mais aussi de gommer dans certains cas les aprioris que l'on pourrait avoir bien souvent faute d'information.

En 2016, nous renouvellerons le cycle des rencontres de quartiers et nous aurons ainsi l'occasion de vous présenter les orientations budgétaires qui seront votées par le conseil municipal en mars prochain et qui seront marquées cette année encore par la nécessité de faire des économies, donc des choix.

Et ce en tenant compte du fait que nous ne souhaitons pas augmenter la pression fiscale.

Notre volonté est de maintenir, tant que faire ce peut, la qualité des services publics exceptionnels, dont nous bénéficions à Saint-Laurent-Blangy une ville de plus de 6 700 habitants.

Je considère à ce sujet que les contraintes qui sont imposées à toutes les collectivités, ne sont pas pour nous une fatalité.

Contraintes qui ne sont d'ailleurs pas que financières, mais aussi réglementaires, nous sommes dans l'ère de la simplification administrative !

Fort d'un bilan financier tout à fait sain, grâce à la gestion de mon prédécesseur et de son équipe, nous avons pris la mesure de cette situation dès le début de mandat en anticipant les baisses de dotations par la réalisation d'économies importantes sur le budget de fonctionnement tout en maintenant notre capacité d'investissement et la qualité des services publics communaux.

Il nous faut trouver des solutions concertées, en renforçant la coopération entre les communes pour mutualiser nos services, j'y reviendrais dans quelques instants.

Mais aussi en considérant collectivement qu'il est de notre responsabilité de trouver des solutions partagées et solidaires qui impliquent chacun d'entre nous mesdames et messieurs. Il s'agit simplement pour nous tous d'agir, en étant là encore inventif et audacieux pour faire autrement.

Il faut aussi que chacun se sente concerné par la nécessité de préserver et de respecter notre cadre de vie, nos équipements publics, nos espaces publics. Je sais que c'est l'état d'esprit de la grande majorité des immercuriennes et immercuriens même si certains ont besoin de retrouver un peu de sens civique et je ne parle pas ici que de problème de déjections canines !

Au delà des aspects budgétaires, nos rencontres de quartiers seront aussi l'occasion d'évoquer les sujets d'actualités que sont :

- Le devenir de la Scarpe, notre patrimoine. Nous avons la volonté d'initier une politique de rénovation et de dynamisation de cette ressource touristique, sportive et culturelle, mais aussi précieuse, d'un point de vue hydrologique.
- Les projets d'aménagements urbains et de logements du centre-ville qui feront l'objet de réunion thématique.
- Le soutien au commerce local avec la création d'un label immercurien, ainsi que des animations sur notre marché hebdomadaire.
- La mise en sécurité de la friche dangereuse dénommée l'éco quartier de la pointe de Blangy qui débutera ce lundi.

Mais aussi, les actions partenariales en matière d'emploi et de développement économique avec la CUA et la CCI. Saint-Laurent-Blangy compte près de 450 entreprises et près de 5000 emplois, notre ville est un acteur majeur de l'économie du territoire. Nous devons tout faire pour soutenir l'activité économique créatrice d'emplois. Une bonne situation géographique, des zones d'activités dynamiques, une situation agréable pour ceux qui s'y sont sédentarisés, Saint-Laurent-Blangy est une terre de défis et d'actions économiques.

Nous sommes aussi capitale régionale de l'agriculture. Statut qui a été conforté par le président de la chambre régionale JB Bayard en présence de Monsieur le préfet de région, il y a quelques semaines dans les locaux de la cité de l'agriculture rue Salengro.

Des dossiers qui feront l'objet également d'une large couverture dans notre bulletin Liaisons qui changera de formule début février pour devenir un magazine d'informations bimestriel, nous permettant ainsi de garder notre lien tout en s'adaptant aux nouvelles formes de communication numérique.

Je salue d'ailleurs l'action de l'équipe de l'AAS qui propose avec le concours de la ville des stages de formation à l'utilisation des NTIC au cybercentre très appréciés !

Nous aborderons également les priorités du mandat que j'ai évoquées en début de propos : l'éducation, le défi énergétique et la vie associative, auxquels j'ajouterai la démarche de coopération intercommunale.

La CUA a pour mission de mettre en œuvre un schéma de mutualisation entre les communes de son territoire.

Je crois devoir insister sur l'importance de cette démarche, car en effet cela va considérablement modifier les modes de fonctionnement des communes dans les années à venir. Et il est important à nos yeux que le citoyen soit parfaitement informé des enjeux de celle-ci qui visent à mettre en commun non seulement des pratiques mais plus généralement à mon sens de s'adapter à l'évolution des modes de vie tout en préservant un développement harmonieux de notre territoire.

Un développement harmonieux qui passe par une réelle prise en compte des efforts de solidarité faits par certaines communes de la CUA dont Saint-Laurent-Blangy ceci implique de veiller à un équilibre de la répartition des ressources communautaires qui tient scrupuleusement compte de ces efforts. Mais je sais que le président de la communauté urbaine est sensible aux arguments du maire de la troisième ville de l'agglomération en la matière.

Nous ferons régulièrement des réunions d'information sur l'état d'avancement des projets communautaires.

Tout comme nous détaillerons les actions engagées dans le cadre de la charte de coopération que nous avons signée il y a quelques semaines entre les communes d'Arras, de Saint-Nicolas, d'Anzin St Aubin, de Sainte-Catherine et de Saint-Laurent-Blangy.

L'esprit de cette charte c'est avant tout de maintenir la qualité du service public rendu aux habitants de nos 5 communes qui représentent près de 60 % de la population de la CUA, notamment en facilitant l'accès aux divers équipements comme nous l'avons fait avec les médiathèques d'Arras et de Saint-Laurent-Blangy ou encore entre Tchicou parc et Arras beach .

Mais aussi en ayant une vision moderne et renouvelée du développement de communes qui partagent les mêmes problématiques de par leur caractère urbain et péri urbain.

Vous l'avez compris nous sommes favorables au renforcement de la coopération intercommunale, tant elle représente une avancée moderne de la gestion des affaires communales, source d'économie bien sûr mais aussi et surtout facteur de maintien de la qualité du service rendu à la population réclamée par nos concitoyens.

Mais il faudra aussi veiller à ce que le citoyen soit toujours en situation de participer à ce mouvement de rénovation institutionnelle.

Je ne parle pas ici de la charte de coopération entre nos 5 communes ou encore du schéma de mutualisation communautaire qui feront l'objet de réunions thématiques d'information et d'échange.

Je veux parler du schéma de coopération intercommunal proposé par l'Etat et dont vous avez pu lire nombre d'articles ces derniers temps dans la presse locale.



Ce projet propose pour l'arrondissement d'Arras la fusion de la communauté de communes des 2 Sources (50 communes – 13 530 habitants), de la communauté de communes de l'Atrébatie (27 communes – 12 608 habitants), de la communauté de communes de la Porte des Vallées (31 communes – 12 348 habitants), de la communauté de communes du Sud-Artois (58 communes – 25 012 habitants), de la communauté urbaine d'Arras (39 communes – 102 775 habitants). La nouvelle communauté urbaine comptera ainsi 205 communes et 166 273 habitants

Ces communautés travaillent déjà ensemble au sein d'un pays, d'un SCoT et dans le cadre de la gestion des déchets ménagers. Elles participent toutes les cinq à la création d'un pôle métropolitain avec la communauté de communes Osartis-Marquion et le Douaisis.

Ces cinq communautés constitueront une communauté urbaine, qui avec près de 170 000 habitants, sera l'égale des agglomérations de Valenciennes, Dunkerque ou Amiens dans la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Mais encore bien loin du projet qui concerne l'ex bassin minier avec un entité qui regroupera près de 600 000 habitants !

Les questions de gouvernance et de représentativité au sein de la future communauté urbaine élargie sont peu abordées dans ce projet. La CUA qui rassemble 61,8 % de la population ne représenterait que 32,11% des délégués de la nouvelle communauté.

Cette répartition qui repose sur une représentation territoriale et une représentation démographique favorise une sous représentation des communes urbaines.

A titre d'exemple il y aura 31 délégués pour les communes issues de l'ex CC des portes des vallées qui compte 12 350 habitants et seulement 3 délégués pour Saint-Laurent-Blangy qui compte plus de 6700 habitants soit dix fois moins de représentants alors que nous avons plus de la moitié de la population en équivalent !

Les différentes lois récentes n'ont pas résolu ce paradoxe qui à terme pourrait fragiliser le mode de gouvernance de la future grande communauté urbaine. Nous aurons l'occasion d'en reparler !

Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance disait Abraham Lincoln.

Nous avons la chance, sur Saint-Laurent-Blangy de disposer d'un ensemble de structures éducatives, sportives et pédagogiques très attractives.

Nous axons nos efforts sur la qualité de l'accueil scolaire et périscolaire. Nous disposons de structures permettant un accueil et une prise en charge des enfants assez remarquables.

Saint-Laurent-Blangy bénéficie d'un contexte assez privilégié avec sa base de loisirs, ses quatre établissements scolaires, sa crèche, son relais d'assistantes maternelles, son école de musique, sa médiathèque, son complexe sportif, ses terrains de sports en plein air, son skate parc, ses parcs naturels, ses chemins de randonnées, la carte postale est connue de tous.

Améliorer le fonctionnement structurel en fluidifiant les allées et venues entre les différents sites, est un exemple de ce qui occupe l'esprit de l'équipe municipale : c'est une des questions qui seront à l'ordre du jour de la commission extra municipale sur la Mobilité qui sera mise en place début 2016. Il nous faudra collectivement réfléchir à l'articulation des différents modes de déplacements dans un contexte de développement urbain cohérent et harmonieux.

Il nous faudra la encore innover et se projeter dans l'avenir : nos écoles n'ont pas vocation à devenir des écoles drive !

Repenser le découpage scolaire est aussi à l'ordre du jour, il existe aujourd'hui des secteurs de la commune où les établissements semblent un peu éloignés des zones de résidences.

Je pense notamment au quartier de Blangy où nous envisageons, sur le secteur du val de Scarpe, d'ici la fin du mandat, la création d'un autre établissement scolaire en partenariat avec la ville d'Arras dont les préoccupations sont similaires.

Toutes nos démarches se font dans la concertation et je tiens à saluer les excellentes relations entre les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les équipes de la ville qui ont pris l'habitude de dialoguer d'échanger avec le sens de l'intérêt général pour le bien être des familles et des enfants de notre commune.

La consommation énergétique des équipements est elle aussi à redéfinir. :

Il semble inévitable de voir les coûts liés aux dépenses énergétiques augmenter dans les années à venir, il est donc important que les budgets de fonctionnement ne soient pas trop impactés par ces hausses.

À titre d'exemple, les services techniques de la ville bénéficient désormais d'une chaudière à bois alimentée par les arbres morts récupérés sur les dizaines d'hectares d'espaces naturels de la commune.

Saint-Laurent-Blangy a donc sa propre filière bois. Développer les énergies alternatives pour nos équipements permettra d'alléger le coût énergétique et de concentrer les efforts financiers sur les besoins fonctionnels réels tant pour les écoles que pour les associations.

Quelques jours après la cop 21, je sais que l'ensemble de la population a pris la mesure des enjeux en matière d'environnement qui nous concernent tous.

Avec votre soutien, nous nous inscrirons dans une démarche volontaire de transition énergétique aux côtés de la communauté urbaine. C'est un défi que nous devons réussir pour les générations d'aujourd'hui et de demain !

Pour clore mon propos je souhaite que nous rendions hommage à un très grand nombre d'entre-vous, qui d'une façon plus ou moins visible, contribuez à créer sur le territoire municipal, une richesse humaine, sociale et engagée.

Au cœur des nombreuses associations Immercuriennes, vous êtes nombreux à vous retrouver, pour tisser des liens, organiser des manifestations, structurer vos passions et les faire connaître ou partager.

La liste des associations est trop longue pour en faire le détail.

Mais dans tous les secteurs : culture, art, musique, sport, loisir, social,... vous êtes présents.

Ces énergies combinées apportent énormément d'oxygène dans la cohésion générale de la ville.

La municipalité a toujours souhaité soutenir ces réseaux indispensables avec les moyens qui sont les siens, je reste vigilant pour que ce soutien reste perceptible, malgré les obstacles économiques.

Nous avons pleinement conscience de l'intérêt indiscutable du modèle associatif qui est le notre.

Nous mesurons l'importance du rôle tout particulier des bénévoles, nombreux, disponibles, désintéressés, qui, par le temps et l'énergie offerte, permettent d'exercer un dynamisme d'exception sur Saint-Laurent-Blangy.

Plus qu'un hommage, c'est une reconnaissance que je souhaite appuyer au nom de tous.

Mesdames, messieurs, cher amis vous l'avez compris nous avons la volonté de répondre aux besoins des Immercuriennes et des Immercuriens ainsi qu'aux enjeux de demain.

Proximité, solidarité, progrès, justice et égalité des chances sont les valeurs qui nous animent.

Nos actions au service des habitants sont menées dans un esprit de dialogue, de concertation.

Il s'agit aussi de dessiner de nouvelles relations humaines et sociales avec et entre les habitants avec priorités données au lien social et à la participation de chacun.

A mes côtés, le conseil municipal, le personnel communal sont entièrement mobilisés pour innover et offrir le meilleur des services à la population.

Pour poursuivre le développement harmonieux et solidaire de Saint-Laurent-Blangy.

Une ville qui bouge qui vit et va de l'avant!